



2023 nous fêtons nos 20 ans d'existence à LYON
CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE 2023
LYON

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CONCEPT

Une fois par an, avant le 08 décembre 2023, l'association Les 111 des Arts de Lyon organise une Exposition-Vente d'œuvres d'art d'un format carré 20x20 au profit d'enfants malades.

Sont réunis les œuvres de 111 artistes contemporains vivants, de toutes générations, nationalités, notoriété, tendances et techniques. Les artistes, sélectionnés par un jury indépendant, doivent exposer au minimum 11 œuvres d'un format de 20 cm x20 cm.

Pour 2023, notre exposition aura lieu à l'automne à l'Atrium de l'Hôtel de Ville de Lyon.

LES OBJECTIFS

Soutenir, par un don issu des recettes de la vente les enfants atteints de cancers en général et de leucémies en particulier, leurs familles et les équipes hospitalières qui les soignent, en améliorant les conditions d'hospitalisation dans les services d'hématologie et d'oncologie pédiatrique et en favorisant la recherche sur ces maladies de l'enfant.

Apporter aux artistes, membres de l'association, les occasions et les aides nécessaires pour faire connaître leur création et la diffuser au profit d'une œuvre humanitaire.

RÈGLEMENT

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Il est de 111 artistes.

SÉLECTION DES ARTISTES

Les dossiers sont examinés par un jury indépendant regroupant 6 personnalités du monde de l'art.

PART REVENANT AUX ARTISTES

Chaque tableau est vendu 92 € sans cadre. Sur ce montant, 48 € sont reversés à l'artiste au titre de défraiement.

QUANTITÉ

Chaque artiste sélectionné s'engage à remettre, avant le début de l'exposition-vente, un minimum de 9 carrés, en plus des deux adressées dans le dossier de candidature. Il lui est cependant recommandé d'en prévoir davantage pour un vendre le plus possible et, dans le même temps offrir plus de choix aux acheteurs. L'artiste pourra éventuellement livrer pendant l'exposition, dans le cas où son succès s'affirmerait. Ces œuvres doivent être d'un style CONFORME à celui des œuvres soumises au jury.

L'artiste pourra apposer sa signature au dos de l'œuvre s'il la juge trop envahissante en façade compte tenu du format réduit.

RÈGLEMENT DES VENTES

Après comptage des carrés invendus, chaque artiste recevra un chèque correspondant à ses ventes déduction faite des frais postaux en cas de renvoi des carrés invendus.

LISTE D'ACQUÉREURS

La liste d'acquéreurs sera remise à chaque artiste sur demande.

L'Association et les peintres sélectionnés s'engagent à ne pas utiliser les coordonnées des acheteurs à d'autres fins que les invitations à leurs expositions.

COMPOSITION DE CHAQUE DOSSIER 2023

1 - Deux exemplaires de la fiche de candidature avec la bonne adresse, dont l'une est collée sur la couverture du dossier et la deuxième mise à l'intérieur du dossier
Les fiches de candidature peuvent être aussi obtenues en remplissant directement le questionnaire en ligne sur internet, à l'adresse indiquée sur notre site ou [en cliquant ici](#). Les fiches d'inscription préremplies vous seront communiquées immédiatement par courriel.

2 - Deux carrés originaux représentatifs de ceux que vous souhaitez proposer à la vente.

-Le format imposé pour les œuvres est de 20x20 cm, sans marge supplémentaire, sur support **RIGIDE** et le plus léger possible.

- **Les œuvres présentées sur support souple et jugées trop fragiles seront écartées de la sélection.**

- Les châssis des toiles ne devront pas dépasser 1,5 cm d'épaisseur.

- Inscrivez clairement au dos des œuvres : votre nom, la date et un titre à votre choix sur une étiquette amovible.

- En cas de sélection, les dossiers seront conservés jusqu'à la fin de la manifestation ; en cas contraire, ils vous seront retournés dans les meilleurs délais.

3 - Un CV actualisé sur une page maximum, en précisant la démarche artistique et en insistant sur la(les) technique(s) utilisée(s). Ces informations seront portées à la connaissance du jury, puis du public lors de l'exposition.

4 - Un chèque d'adhésion de 30€ pour votre adhésion de 2023. Cette adhésion donne droit à une déduction fiscale de 66% (article 200-5 du Code Général des Impôts). **Ce chèque vous sera restitué en cas de non sélection**

5 -Une enveloppe ou un emballage à l'adresse de l'artiste pour le retour de son dossier en cas de non sélection. Ce conditionnement doit prendre en compte la fragilité des œuvres et être **suffisamment affranchi pour un envoi en Colissimo sans signature**. Les 111 des Arts Lyon ne sauraient être tenus pour responsables des dégâts ou de la perte lors de l'acheminement.

 LE TOUT ENFERMÉ DANS UNE CHEMISE CARTONNÉE A ÉLASTIQUES AUX ANGLES

ENVOI DES DOSSIERS

Seulement par LA POSTE, sans recommandation ni avis de réception

(Aucun envoi en recommandé ou Chronopost !)

Date limite : **le 30 avril 2023 (date limite de réception)**

À l'adresse suivante :

**111 des Arts Lyon
Chez Xavier GUYONNET
36 rue de plaine
38150 BOUGE CHAMBALUD**

Pour les candidats de la région lyonnaise
possibilité de déposer les dossiers à l'adresse suivante :

Arts2000, 9 rue de la Platière, 69001 LYON

Du mardi au samedi, 9h30/12h30 – 13h30/19h

Contact : Xavier GUYONNET - 07 81 84 38 64 - artistes@les111desartslyon.com

Les dossiers incomplets ou remis après la date limite ne seront pas retenus.

L'association décline toute responsabilité pour les dégâts causés aux carrés ou les pertes lors des transports.

FICHE DE CANDIDATURE 2023 à remplir en double exemplaire

(Une fiche préremplie vous a été communiquée par courriel si vous vous êtes inscrit(e) en ligne)

Un exemplaire à coller sur la pochette du dossier

Un exemplaire à insérer dans la pochette dossier

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES TRES LISIBLEMENT

NOM :	Prénom :	
NOM D'ARTISTE* :		
Adresse exacte		
RUE :		
Code postal :		
Commune :		
Portable :	RIB	
E-mail :	Site Internet :	
Technique(s) utilisée(s) :		
Fait à	le,	Signature :

* Tel que vous souhaitez le voir apparaître sur les panneaux et tout support de communication.

NOM :	Prénom :	
NOM D'ARTISTE* :		
Adresse exacte		
RUE :		
Code postal :		
Commune :		
Portable :	RIB	
E-mail :	Site Internet :	
Technique(s) utilisée(s) :		
Fait à	le,	Signature :

* Tel que vous souhaitez le voir apparaître sur les panneaux et tout support de communication.